

Nombre de conseillers titulaires : 171

Nombre de conseillers présents : 141
(142 à partir du point « Règlement et tarifs périscolaire »)

Nombre de pouvoirs : 19

Nombre d'absents excusés : 30

- Le compte-rendu de la séance du 25 avril 2016 est approuvé à l'unanimité.
- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la démission de Madame Anne-Gaëlle BEAUVERGER, Conseillère Municipale sur la commune déléguée du Puset Doré.
- Monsieur le Maire présente le tableau des décisions prises dans le cadre des délégations qui lui sont données.

- FINANCES

- Dissolution du budget annexe n° 284 – SPANC

Le Conseil Municipal décide de dissoudre le budget annexe n° 284 devenu inutile (doublon du budget annexe n° 289 voté le 31 mars 2016).

- Approbation des Comptes Administratifs 2015 - Budgets Zones d'Activités et de Montrémy

Le Conseil Municipal adopte à la majorité les comptes administratifs 2015 des Zones d'Activités et de Montrémy de la communauté de communes historique (dressés par le Président) dont les résultats de clôture sont les suivants :

| | | |
|------------------------------|---------------------------------------|--------------|
| - budget Zones d'Activités : | section de fonctionnement résultat de | -36 619,04 € |
| | section d'investissement résultat de | 182 231,22 € |
| - budget Zone Montrémy | section de fonctionnement résultat de | 43 741,50 € |
| | section d'investissement résultat de | 868,33 € |

- Approbation des Comptes de Gestion 2015 - Budgets Zones d'Activités et de Montrémy

Le Conseil Municipal vote l'approbation à la majorité des comptes de gestion de Montrevault Communauté et des budgets des Zones d'Activités et Montrémy de la communauté de communes historique (dressés par le receveur municipal).

- Affectation du résultat de fonctionnement - Année 2015 Budget général

Le Conseil Municipal vote à la majorité l'affectation suivante :

| | |
|--|----------------|
| - Affectation du déficit d'investissement 2015 : | 0 € |
| - Affectation pour travaux d'investissement 2016 : | 1 110 000 € |
| SOIT : | |
| - Section d'investissement : art 1068 excédent de fonctionnement capitalisés : | 1 110 000,00 € |
| - Section de fonctionnement : art 002 résultat de fonctionnement reporté : | 2 998 917,14 € |

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 2016-059 du 21 mars 2016.

- Budget Principal – Décision Modificative n° 1

Le Conseil Municipal adopte la Décision Modificative n° 1 ci-après :

| Décision Modificative n°1 Budget Général | | | |
|---|----------|---------|--------------|
| | | Article | Montant |
| Section de Fonctionnement | Recettes | 002 | - 1 714,95 € |
| | | 7088 | 1 714,95 € |
| Total Fonctionnement | | | 0 |
| Section d'Investissement | Dépenses | 238 | 100 000,00 € |
| | | 001 | 360,90 € |
| | Recettes | 10226 | - 360,90 € |
| | | 238 | 100 000,00 € |
| Total Investissement | | | 0 |

- Remise gracieuse de la régie bibliothèque

Un vol a été constaté dans la caisse de la régie bibliothèque de la commune déléguée de Saint Quentin en Mauges d'un montant de 30 €. Suite à la demande de remise gracieuse effectuée par le régisseur, le Conseil Municipal émet un avis favorable à la majorité.

- Remboursement prestation signalétique Village Santé - Commune déléguée de Chaudron en Mauges

L'assemblée accepte à la majorité le remboursement de la prestation signalétique pour un montant de 2 139,09 € TTC au Village Santé St Joseph de Chaudron en Mauges.

- Tarifs restauration scolaire

Le Conseil Municipal, à la majorité, valide la reconduction pour l'année 2016/2017 des tarifs de restauration scolaire applicables pour l'année scolaire 2015/2016 sur les communes déléguées de Montrevault-sur-Èvre.

- Approbation du projet voirie RD 146 - Commune déléguée du Fief-Sauvin

Le Conseil Municipal approuve à la majorité le projet de mise aux normes du réseau d'assainissement et de la restructuration de la voirie de la RD 146 route de Montrevault dans la commune déléguée du Fief Sauvain pour un montant estimé à 203 125 € HT.

- Services d'assurances pour la commune de Montrevault-sur-Èvre - Autorisation de signer les marchés

Monsieur le Maire est autorisé par le Conseil Municipal, à la majorité, à signer les marchés d'assurance (dommages aux biens, responsabilités, dommages aux véhicules et protection fonctionnelle).

- Maîtrise d'oeuvre pour la création d'un ensemble immobilier, le réaménagement de la place du bourg et la restructuration d'un équipement culturel existant sur la commune déléguée de Saint Quentin en Mauges : attribution du marché et autorisation de signature

Le Conseil Municipal, à la majorité, attribue le marché de maîtrise d'oeuvre pour la création d'un ensemble immobilier, le réaménagement de la place du bourg et la restructuration d'un équipement culturel existant sur la commune déléguée de Saint Quentin en Mauges, à l'entreprise RO.ME ARCHITECTES pour un montant de 116 630 € HT.

Il autorise également Monsieur le Maire à signer le marché.

- Contribution financière à la commune de la Regrippière et à l'OGEC de Beaupréau pour la scolarité d'enfants du territoire

Le Conseil Municipal décide, à la majorité, de participer aux frais de scolarité des cinq enfants domiciliés sur le territoire de Montrevault-sur-Èvre pour un montant de 2 666,92 € pour la commune de la Regrippière et 450 € pour l'OGEC de l'école St Joseph de Beaupréau.

- Règlement et tarifs de l'accueil périscolaire

Le règlement et les tarifs présentés sont validés à la majorité par le Conseil Municipal.

- Affaires scolaires - Versement d'acompte aux OGEC

Le Conseil Municipal, à la majorité, décide d'autoriser le versement à chaque OGEC du territoire de Montrevault-sur-Èvre d'un acompte équivalent au maximum à 80 % du montant versé l'année n-1.

- Fonds de concours au SIEML - Opérations d'extension de l'éclairage public - Commune déléguée de la Salle et Chapelle Aubry

Le Conseil Municipal décide, à la majorité, de verser un fonds de concours de 75 % au profit du SIEML pour l'extension de l'éclairage public parking de la salle communale sur la commune déléguée de la Salle et Chapelle Aubry pour un montant de 7 163,07 € HT.

- Fonds de concours au SIEML - Rénovation du réseau d'éclairage public - Commune déléguée de Saint-Pierre-Montlimart

Le Conseil Municipal décide, à la majorité, de verser un fonds de concours de 50 % au profit du SIEML pour la rénovation du réseau d'éclairage public (programme 2016) sur la commune déléguée de Saint-Pierre-Montlimart pour un montant de 15 862,76 €.

- Fonds de concours au SIEML - Opérations de réparation du réseau de l'éclairage public - Commune déléguée de Saint Quentin en Mauges

Le Conseil Municipal décide, à la majorité, de verser un fonds de concours de 75 % au profit du SIEML pour la dépose et repose d'une lanterne au 16 rue du Fontenil pour travaux de ravalement de façade sur la commune déléguée de Saint Quentin en Mauges pour un montant de 266,09 €.

- Avis sur autorisation d'extension d'un élevage bovin à Orée d'Anjou

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la majorité au projet d'autorisation d'extension d'un élevage bovin situé au lieu-dit « La Boulaire » à Saint Christophe la Couperie à Orée d'Anjou.

- Modification du tableau des effectifs - Augmentation du temps de travail d'un agent administratif titulaire

Monsieur le Maire est autorisé par le Conseil Municipal, à la majorité, à signer les arrêtés d'augmentation de durée hebdomadaire et à modifier le tableau des effectifs.

Prochaine réunion de Conseil Municipal : lundi 20 juin 2016